

Hôtellerie et Tourisme spécialité Droit et économie du Tourisme

RNCP24457 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	334t, 334p, 334m
Code(s) ROME	G1101, G1201, G1303, G1403, G1703
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Aix-Marseille Université

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel :

- coordonne les chaînes de décisions conduisant au lancement de projets touristiques;
- élabore la mise en œuvre et la promotion des projets;
- met en place les négociations induites par la gestion des projets;
- manage des équipes;
- assure le suivi des décisions prises;
- assure des activités de conseil;
- assure la gestion et l'amélioration des produits et services existants dans le cadre d'organismes divers comme les CHR (cafés, hôtels, restaurants), les centres de loisirs, les tour-opérateurs, les offices de tourisme, les agences de voyages, etc.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce diplômé maîtrise la gestion des projets touristiques; il a les capacités relationnelles et techniques permettant d'en appréhender les aspects juridiques, économiques et managériaux. Ses compétences permettent au diplômé d'intervenir à différents niveaux des organisations touristiques :

- Il a la capacité d'assurer la gestion d'une entreprise touristique, la gestion et la certification de la qualité, le marketing ou encore le financement de projet.
- Il possède les outils d'enquête utiles à la prise de décisions opérationnelles dans une entreprise touristique.
- Il sait assurer le développement et la gestion régulière de son entreprise, sur les plans technique et humain.
- Il maîtrise la réglementation en vigueur ; ses compétences juridiques concernent le droit appliqué au tourisme, le droit des affaires, le droit des collectivités territoriales et des institutions administratives du tourisme, la protection juridique du patrimoine, ainsi que le droit de l'environnement.
- Il maîtrise les techniques et les stratégies de communication interne et externe, l'informatique et les TIC, ainsi qu'au moins deux langues vivantes étrangères.
- Il est capable d'assurer le management de son équipe, ainsi que les relations et les négociations avec les partenaires de son entreprise.
- Il connaît les caractéristiques économiques des produits touristiques, l'économie de l'innovation appliquée au tourisme, l'économie du tourisme dans les pays de la Méditerranée, l'économie territoriale ; il sait appliquer ces

connaissances à la valorisation des produits régionaux.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel travaille dans le secteur privé ou public du tourisme: l'hôtellerie, la restauration (CHR), l'accueil et la promotion touristique, l'animation des activités de loisir, la conception, la commercialisation et la vente de produits touristiques (tours opérateurs, agences de voyages), la gestion et la direction d'entreprises touristiques, ou encore les collectivités territoriales (dont les Directions Régionales du Tourisme, les Directions Départementales du Tourisme, les Offices du Tourisme).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du diplôme peut prétendre à des emplois de cadre d'entreprise ou d'institutionnel du tourisme. Les emplois qui lui sont accessibles sont nombreux et particulièrement diversifiés; on peut citer notamment les fonctions de: Chargé de développement de produits touristiques, Chef de produit touristique, Chef de produit voyages, Chargé de production, Guide accompagnateur, Guide interprète, Agent local, Junior consultant, Assistant office du tourisme, Vendeur conseil, animateur, Directeur adjoint d'hôtel, de centre de loisir, d'agence...

?

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 040 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) S2X60 — Employés de l'hôtellerie · tension 4/5 (Élevée) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	67 532
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	68 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme J6X90 — Cadres des transports et du tourisme S2X60 — Employés de l'hôtellerie S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

jury composé de 50 % d'enseignants et de 50 % de Professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé de 75% d'enseignants et 25% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24457/>